



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRET

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°45-2020-030

PUBLIÉ LE 31 JANVIER 2020

Sommaire

EHPAD Dordives

45-2020-01-06-007 - DELEGATION SIGNATURE (1 page)

Page 3

EHPAD Dordives

45-2020-01-06-007

DELEGATION SIGNATURE

Décision n° 08-2020
Décision de délégation de signature

LE DIRECTEUR DE L'EHPAD LES HIRONDELLES,

- Vu le Code de la Santé publique, et notamment ses articles L.6143-7 et D. 6143-33 et suivants,
- Vu la décision N°2019-DD45-OSMS-0047 en date du 26 novembre 2019 nommant Monsieur Régis ETRONNIER en qualité de directeur par intérim de l'EHPAD Les Hirondelles à DORDIVES à compter du 1^{er} décembre 2019,

DÉCIDE

Article I :

Une délégation permanente de signature est donnée à Madame BELLEGANTE Marine, adjoint des cadres hospitalier, à compter du 6 janvier 2020, à l'effet de prendre toute décision et signer tout document ressortissant des compétences au sens de l'article L6143-7 du Code de la Santé Publique à l'exception de ceux :

- nécessitant de représenter l'établissement en justice,
- relatif aux décisions de sanctions disciplinaires,
- la signature des marchés publics et commandes d'un montant supérieur à 25 000 € hors taxes.

Article II :

La présente décision sera notifiée à l'intéressé et affichée dans l'établissement.

Le Directeur par intérim,

Régis ETRONNIER